



# MACHILLY

Août/  
Septembre 2014

Parution N° **117**

## LE MOT DU MAIRE

### DANS CE NUMÉRO :

<b>Compte rendu séances</b>	<b>2</b>
<b>Enquête publique du PLU</b>	<b>14</b>
<b>Machilly au quotidien</b>	<b>15</b>
<b>Du côté des associations</b>	<b>18</b>
<b>Couleur(s) d'automne</b>	<b>22</b>
<b>Fête du jumelage Andrate-Machilly</b>	<b>24</b>

Déjà la rentrée scolaire qui se profile à l'horizon.

Un petit air de vacances se maintient avec le retour du soleil en espérant un été indien en septembre, pour contribuer au succès de Couleurs d'automne.

En attendant, je profite de cet espace pour rappeler que l'autorisation donnée par la mairie de construire une piscine ne vous dispense pas d'appliquer les mesures de protection adéquate et réglementaire.

Pour rappel, il peut s'agir d'une barrière, d'une couverture, d'un abri ou d'une alarme.

Bien sûr, la vigilance et la surveillance restent les meilleures dispositions pour éviter un drame.

Il faut savoir qu'en France, la noyade dans les piscines privées est l'une des principales causes de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans.

Alors, faites en sorte que cet espace de jeux et de détente reste un lieu où il n'y aura pas de place pour la négligence.

Jacques Bouvard.

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 07/07/2014

Approbation du procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

Rapport des élus en charge de commissions : néant

### 2014.08.01 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à la mise en place des Temps d'Aménagement Scolaires (T.A.P.), de la reprise de la gestion de la cantine ainsi que du service de garderie périscolaire, il convient de réfléchir sur l'organisation générale et définir les postes à pourvoir.

Madame Catherine DEREMBLE explique qu'afin d'organiser les services convenablement, il paraît nécessaire de créer deux postes d'Adjoint Technique 2ème classe à Temps Complet. Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner ces créations de poste.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs par la création de deux postes d'Adjoint Technique 2ème classe à temps complet.

### 2014.08.02 – DESIGNATION DU PRESTATAIRE DE SERVICES POUR LA FOURNITURE DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 20 janvier 2014 concernant, entre autre, la résiliation de la convention de partenariat et de fonctionnement avec l'association « la Cantine des Framboises » qui assure la gestion du restaurant scolaire.

Suite à la résiliation de cette convention il s'avère nécessaire de procéder au transfert de convention de l'association « la Cantine des Framboises » à la Commune de Machilly jusqu'au 31 décembre 2014, en ce qui concerne la fourniture des repas du restaurant scolaire afin d'en assurer la continuité ainsi que le bon fonctionnement dès la rentrée scolaire de septembre 2014 puisque la gestion devient communale. Une nouvelle consultation sera lancée et une nouvelle convention signée afin d'être en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- de donner son accord pour le transfert de convention de l'association « la Cantine des Framboises » à la Commune de Machilly jusqu'au 31 décembre 2014, en ce qui concerne la fourniture des repas du restaurant scolaire, convention signée avec la société LEZTROY.

- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation pour la future convention.

2014.08.03 – APROBATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DU RESTAURANT SCOLAIRE, DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE ET DU TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 20 janvier 2014 concernant la résiliation des conventions de partenariat et de fonctionnement avec l'association « la Cantine des Framboises » qui assure la gestion du restaurant scolaire, et l'ADMR des Voirons celle de la garderie périscolaire.

Il convient maintenant d'établir un règlement intérieur du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et du Temps d'Activités Périscolaires, puisque ces trois structures dépendent maintenant de la gestion communale. Madame Catherine DEREMBLE présente les trois règlements intérieurs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, D'approuver les règlements intérieurs du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire et du Temps d'Activités Périscolaire.

2014.08.04 – SUBVENTION FOYER DU COLLEGE DE BONS-EN-CHABLAIS

Monsieur le Maire présente la demande de subvention reçue du Foyer Socio-Educatif du Collège François Mugnier de Bons-en-Chablais pour le financement des activités en faveur des collégiens (actions sportives, culturelles ou éducatives).

La subvention de la commune de Machilly est fixée en fonction du nombre d'élèves inscrits au foyer et habitant Machilly. Cette année, il compte 15 élèves inscrits.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, D'accorder une subvention au Foyer Socio-Educatif du Collège François Mugnier de Bons-en-Chablais d'un montant de 365 €.

## 2014.08.05 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION TRISALEVE POUR LE TRIATHLON

Monsieur le Maire présente la demande de subvention reçue de l'Association Trisalève pour l'organisation du Triathlon du lac de Machilly le dimanche 6 juillet 2014.

Le budget prévisionnel du Triathlon est évalué en dépenses à 10 550 € et en recettes à 9 550 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

D'accorder une subvention à l'Association Trisalève d'un montant de 1 000 € afin d'équilibrer leur budget pour l'organisation du Triathlon du lac de Machilly le dimanche 6 juillet 2014.

## 2014.08.06 – DERATISATION 2014 SUR LES BORDS DU FORON OU DU LAC DE MACHILLY

Dans le cadre du Plan de Gestion et d'entretien du Foron, le SIFOR réalisait par l'intermédiaire de sa Technicienne de rivières, des campagnes de dératisations annuelles sur l'ensemble des communes urbaines et le lac de Machilly. En effet, la proximité des habitations et donc des sources d'alimentation favorisent le développement des rongeurs tels que les rats aux bords des cours d'eau sur ces secteurs.

Néanmoins, pour des raisons d'agrément et de sécurité, il convient de faire appel à une entreprise spécialisée, c'est pourquoi le SIFOR souhaite continuer à piloter ces opérations par l'intermédiaire de l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Pour l'année 2014, l'intervention de dératisation confiée à la société AMBOILE sera assurée sur les bords du Foron des communes de Gaillard, Ambilly, Ville la Grand et à Machilly pour les bords du lac.

Le montant total de la prestation effectuée par AMBOILE en 2014 s'élève à 6 200,40 € TTC.

Comme convenu avec le SIFOR, le coût de ces opérations sont à répercuter sur les communes concernées par le biais d'une convention avec les communes. Il est proposé de déterminer le montant du remboursement en fonction du linéaire de cours d'eau concerné, soit :

- Gaillard :	2 448 ml	soit pour 2014	1 923,77 €,
- Ambilly :	1 215 ml	soit pour 2014	954,81 €,
- Ville la Grand :	3 031 ml	soit pour 2014	2 381,93 €,
- Machilly :	1 196 ml	soit pour 2014	939,89 €.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après examen attentif et après avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- d'approuver la convention avec le SIFOR pour la réalisation de la campagne de dératisation 2014 qui s'élève pour notre commune à un montant de 939,89 € TTC,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention,
- d'inviter Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération et à signer les pièces administratives nécessaires.

### **Questions diverses :**

#### **Locations :**

Le chalet Purol est loué à compter du 15 août 2014 à M. et Mme Dubois.

L'appartement de l'école maternelle sera libre le 15 août 2014, et sera loué pour un loyer mensuel de 733,36 € hors charges.

Du fait de la proximité de cet appartement avec la salle d'animation rurale, les nouveaux locataires peuvent subir des nuisances sonores.

#### **Ecole de voile :**

Le lundi 11 août après-midi, l'école de voile organise des baptêmes gratuits.

Les stages auront lieu du mardi 12 au vendredi 15 août 2014.

#### **Pétanque :**

Un rencontre pétanque entre les communes d'Andrate et de Machilly aura lieu le dimanche 31 août 2014.

50 personnes d'Andrate sont attendues, un stand de produits locaux Italiens est prévu. Une participation de 20 € est demandée par participant.

Les associations Pétanque de Machilly et le sou des écoles organisent la réception. Une intervention musicale de l'harmonie est prévue.

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11/08/2014

Rapports des élus en charge de commissions :

- **Commission Animation – Information :**

Monsieur STEHLE explique que la mise en place du très haut débit prendra encore du temps, il ne faut pas envisager un déploiement du très haut débit avant 2020 sur la commune.

Il informe qu'il est dans l'attente d'une offre pour l'équipement de tablettes tactiles pour le conseil municipal afin de favoriser les échanges et le stockage des documents dans un espace partagé.

Il précise qu'il est possible d'ouvrir plusieurs boîtes mail sur l'adresse « mairiedemachilly ».

Il a d'ores et déjà demandé l'ouverture d'un certain nombre de comptes supplémentaires : DGS – urbanisme – accueil – Maire – Adjointes.

- **Commission Urbanisme – PLH - PLU:**

Monsieur le Maire précise que l'avis donné sur le PLU est positif, il y aura quelques remarques et quelques ajustements à faire, mais il devrait être terminé à la fin de l'année 2014.

Monsieur le Maire et Madame Catherine DEREMBLE expliquent que la réserve principale émise se situe au niveau de chez Bussioz jusqu'à l'église.

Dans le PLU, cette zone est identifiée AU, la recommandation sera de la fermer.

Monsieur le Maire précise que cette recommandation est assez logique, afin d'éviter une explosion de l'urbanisation.

Madame DEREMBLE précise qu'il reviendra au Conseil Municipal d'en préciser sa destination.

## Points soumis à délibération

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE BAIL POUR LE CHALET SITUE ROUTE DES ACACIAS
---

Madame DEREMBLE propose au Conseil Municipal d'approuver la signature d'un contrat de bail avec Monsieur et Madame Yves et Marika DUBOIS pour la location du chalet de 100 m<sup>2</sup>, appartenant à la commune, situé 121 route des Acacias.

Le contrat est signé pour une durée de trois années, renouvelable par reconduction tacite, soit du 1<sup>er</sup> août 2014 au 31 juillet 2017.

Un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer est demandé. Il sera révisé automatiquement chaque année au 1<sup>er</sup> août.

Approbation à l'unanimité

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE BAIL POUR L'APPARTEMENT SITUE ROUTE DE REVILLOUD

Madame DEREMBLE propose au Conseil Municipal d'approuver la signature d'un contrat de bail avec Madame Mireille DUCROZ pour la location d'un appartement T4, appartenant à la commune, situé 134 route de Révilloud.

Le contrat est signé pour une durée de trois années, renouvelable par reconduction tacite, soit du 15 août 2014 au 14 août 2017.

Un dépôt de garantie correspondant à un mois de loyer est demandé. Il sera révisé automatiquement chaque année au 15 août.

Une caution solidaire est demandée.

Approbation à l'unanimité

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LE CHALET SITUE ROUTE DU CRET MUSET

Madame DEREMBLE expose les faits :

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la signature d'une convention d'occupation précaire et révocable avec Monsieur Stéphane SEMENZATO et Madame Virginie BESSON pour la location d'un chalet, appartenant à la commune, situé 70 route du crêt Muset.

La convention est signée pour une durée d'une année, renouvelable par reconduction tacite, soit du 15 juillet 2014 au 14 juillet 2015.

Mme DEREMBLE rappelle que le bail précaire s'explique par un projet d'aménagement à l'endroit du bien, à l'horizon 2015.

Approbation à la majorité moins une abstention

## ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MACHILLY PETANQUE

L'association présente une demande de subvention en bonne et due forme pour un montant de 1700,00 €.

Sa participation à de nombreuses compétitions régionales occasionne des frais supplémentaires.

Il est indiqué que Machilly pétanque a relancé les liens avec Andrate (jumelage) par le biais de concours de boules et qu'elle participe gratuitement à l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) tout en proposant des jeux de boules le vendredi soir.

Après discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde 1500,00 €.

## DESIGNATION DES REFERENTS DECI A ANNEMASSE AGGLO

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un référent technique et un référent élu pour la commission « Défense Incendie ».

Monsieur le Maire propose au Conseil de désigner Monsieur Jean-Jacques FAVRE comme référent technique et Monsieur Jacques BOUVARD comme référent élu.

Approbation à l'unanimité

## DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE

Il convient de désigner à nouveau les membres de cette commission.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité,

Monsieur Gérard SETHLE, membre titulaire de la commission accessibilité

Madame Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, membre suppléant de la commission accessibilité.

## MARCHE D'ENTRETIEN ANNUEL DES ESPACES GAZONNES

Dans le cadre du marché d'entretien pour l'année 2015, il est proposé au Conseil d'inclure lors de la prochaine consultation l'entretien régulier des buttes du lac de Machilly.



Le coût unitaire de cette intervention supplémentaire est estimé à 1 408 € HT.

Trois interventions seraient nécessaires.

Madame DEREMBLE propose qu'un projet d'aménagement soit étudié en commission environnement et qu'il serait souhaitable de renforcer la politique environnementale de la commune.

Madame DE SAINTE-MARIE propose d'étudier également la possibilité de favoriser le retour des insectes.

Approbation à l'unanimité

### CONVENTION DE POSE DE BALISAGE SUR PROPRIETE ET/OU MOBILIER COMMUNAL

Considérant le souhait d'Annemasse Agglo de régulariser la pose d'un balisage approprié, il est proposé au Conseil d'approuver la signature de la convention avec Annemasse-Agglo pour la pose de balisage sur les propriétés et/ou le mobilier communal.

L'objet de la convention a pour objet d'autoriser la pose de signalisation par Annemasse - Agglo dans le cadre du balisage de l'itinéraire de randonnée : Boucle du Sauget – Signal des Voirons.

La durée de la convention est illimitée.

Approbation à l'unanimité

### CONVENTION DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE CAUE DE HAUTE-SAVOIE

L'objectif de l'intervention du CAUE est de définir avec la municipalité un cadre de référence pour l'aménagement des terrains privés et publics en précisant l'implantation des constructions futures, leur typologie, leur volumétrie, la gestion des accès ainsi que l'aménagement des espaces publics. Ces principes pourront être ensuite intégrés au PLU sous la forme d'une orientation d'aménagement et permettront à la municipalité d'engager un dialogue avec un opérateur public dans l'hypothèse de la réalisation d'une opération de logements aidés sur une partie du site.

La convention est conclue pour le temps nécessaire à l'accomplissement de la mission. Elle s'achèvera au plus tard 10 mois après la date de délibération de la collectivité.

Le coût de cet accompagnement s'élève à :

- une participation forfaitaire de 2 600 € au titre d'une contribution générale à l'activité du CAUE.
- 222 € HT par demi-journée de vacation à raison de 12 vacations au maximum.

Approbation à l'unanimité

## CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE VOILE DE HAUTE-SAVOIE

Il est proposé au Conseil d'approuver la signature de deux conventions de partenariat avec l'école de voile itinérante de Haute-Savoie.

- La première convention concerne des stages d'Optimist organisés au lac de Machilly la semaine du 11 au 15 août inclus.  
Les groupes de la commune bénéficieront d'une réduction de 50% et les personnes habitant la commune, une réduction de 20% sur le prix des stages.  
Le coût total de l'opération s'élève à 450 € pour la commune.
- La seconde convention concerne une autorisation de navigation sur le lac, les semaines du 29 septembre au 3 octobre et du 6 au 10 octobre 2014 pour les écoles de Juvigny et Machilly.

La commune de Machilly met à disposition, ces trois semaines, un lieu de mise à l'eau, un endroit réservé pour le stockage du matériel et des sanitaires provisoires.

Approbation à l'unanimité

## CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT-CERGUES POUR LE PRÊT DE LIVRES

Il est proposé au Conseil d'approuver la signature d'une convention de partenariat avec la commune de Saint-Cergues pour le prêt de livres à la commune dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires.

L'inscription, au nom de la Commune sera gratuite, un nombre maximum de 15 livres pourra être emprunté pour une durée de quatre semaines.

La convention sera reconduite tacitement chaque année.

Madame DEREMBLE précise qu'elle a rencontré les responsables de la bibliothèque avec Madame DE SAINTE-MARIE, qui sera la référente de la commune auprès de la bibliothèque et animera l'atelier conte dans le cadre des TAP.

Approbation à l'unanimité

**MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE - CATEGORIE B ET DE LA FILIERE ANIMATION - CATEGORIE C**

**CONSIDERANT**, la nécessité de modifier le régime indemnitaire des grades de catégorie B de la filière administrative, des grades de catégorie C de la filière animation.

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier le régime indemnitaire des grades de catégorie B de la filière administrative, et des grades de catégorie C de la filière animation pour les raisons suivantes :

-Recrutement de Madame MAULAZ Stéphanie au grade de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, seule dans son grade, et la volonté de maintenir son niveau de rémunération,

-Nécessité de recruter un adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe.

**I – INDEMNITE FORFAITAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IFTS)**

<b>CATEGORIE ET FILIERE</b>	<b>GRADES</b>	<b>COEFFICIENT MINI/MAXI</b>	<b>COEFFICIENT RETENU</b>
B/Administrative	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	1/8	8

**2– INDEMNITE D'EXERCICE DES MISSIONS DES PREFECTURES (IEMP)**

<b>CATEGORIE ET FILIERE</b>	<b>GRADES</b>	<b>COEFFICIENT MINI/MAXI</b>	<b>COEFFICIENT RETENU</b>
B/Administrative	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	0,8/3	3
C/Animation	Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	0,8/3	2

**3 – INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE (IAT)**

<b>CATEGORIE ET FILIERE</b>	<b>GRADES</b>	<b>COEFFICIENT MINI/MAXI</b>	<b>COEFFICIENT RETENU</b>
C/Animation	Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	1/8	3,1

Ces indemnités seront versées mensuellement.

Approbation à l'unanimité

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant la nécessité de recruter dans le cadre de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la création d'un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Approbation à l'unanimité

## INFORMATIONS

### - Autorisation de recherches de gîtes géothermiques basse température par GEOFORON

La préfecture de Haute-Savoie nous informe que la société GEOFORON est autorisée à réaliser des recherches de gîtes géothermiques basse température, entre autres, sur la commune de Machilly.

### - Bénévolat Couleur d'automne

Il est inséré dans ce bulletin municipal une demande de bénévolat pour la 7<sup>ème</sup> édition de Couleur (s) d'Automne les 20 et 21 septembre prochain.

### - Centre de loisirs de la Bergue

Une réunion est organisée le lundi 18 août à 14h00 à Annemasse- Agglo afin d'organiser le circuit de bus dans les communes membres entre les différentes écoles et le centre de loisirs de la Bergue les mercredis midis.

Madame DEREMBLE sera présente à cette réunion.

- **Triathlon 2014**

Le TriSalève d'Annemasse adresse à la commune ses remerciements pour son aide matérielle et financière dans l'organisation du triathlon 2014.

- **2<sup>ème</sup> Marathon par équipe du parc d'Ambilly.**

L'association AMICOURSE nous informe de la tenue du 2<sup>ème</sup> Marathon par équipe du Parc d'Ambilly, le Samedi 6 septembre 2014 à 14h00.

- **Gentlemen Cycliste.**

Monsieur Le Maire informe que l'organisation de la Gentlemen Cycliste se déroulera le 27 septembre 2014 à Ollières.

- **MJC les Voirons.**

Communication du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 25 mars 2014.

# AVIS AU PUBLIC

Commune de MACHILLY



## Enquête Publique du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration

Par Arrêté n° 2014\_77 en date du 21 Août 2014, le Maire a ordonné l'ouverture de l'Enquête Publique sur le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration.

A cet effet,

Mr Claude FLORET, domicilié 2 rue des Savoyances, ANTHY SUR LEMAN(74200), exerçant la profession de responsable des risques industriels à GDF en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble comme Commissaire enquêteur et Mr Philippe LAMBRET, en tant que Commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie, du lundi 15 septembre 2014 au vendredi 17 octobre 2014, aux jours et heures habituels d'ouvertures (du lundi au samedi, de 8H30 à 12H00) et aux autres jours suivants : le mercredi 01 octobre 2014 de 14H00 à 17H00 et le vendredi 17 octobre de 14H00 à 17H00.

Mr le Commissaire enquêteur recevra en Mairie les :

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014 de 8H30 à 12H00

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2014 de 8H30 à 12H00

MERCREDI 01 OCTOBRE 2014 de 14H00 à 17H00

VENDREDI 17 OCTOBRE 2014 de 14H00 à 17H00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire

Jacques BOUVARD

## AVIS AUX PARENTS

### Centre de loisirs de la BERGUE

#### Circuit de ramassage le mercredi matin

Nous avons le plaisir de vous informer que le centre de loisirs de La Bergue a la **possibilité d'accueillir les enfants le mercredi dès 12h00.**

**Un circuit de ramassage sera mis en place dès la rentrée.**

Un bus viendra chercher les enfants à l'école peu après la sortie des cours.

Les parents devront récupérer leurs enfants au centre aéré le soir.

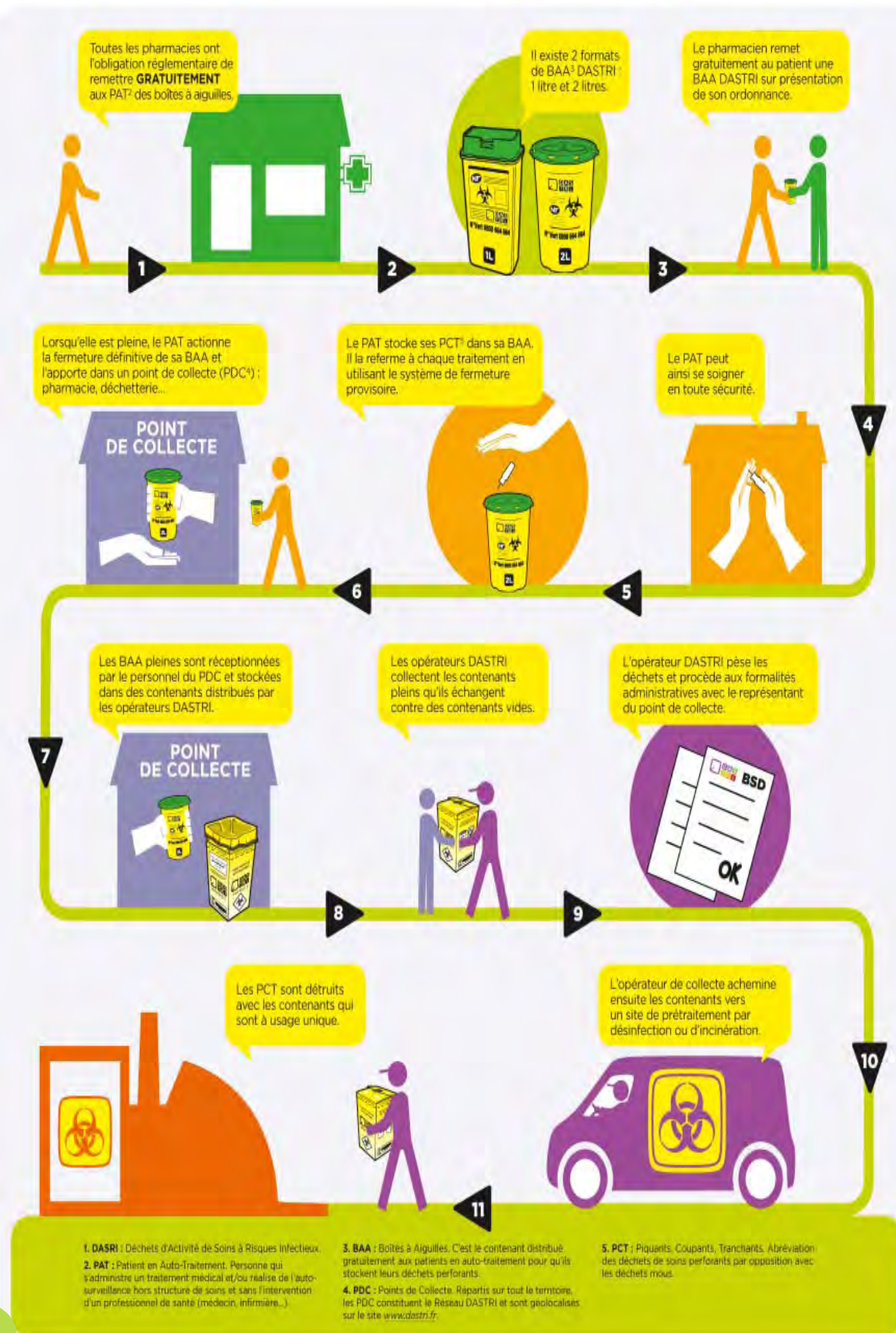
Si vous êtes intéressés par ce service, **vous devrez impérativement et rapidement inscrire votre enfant au centre de la Bergue au : 04.50.39.30.37**

Vous pouvez également consulter le site internet : [www.labergue.fr](http://www.labergue.fr)





## COLLECTE DES DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX POUR LES PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT (DASRI)





## LIGNE T6 DU TAC A MACHILLY

### A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2014

La ligne 6 du réseau TAC va être prolongée vers les communes de Saint-Cergues et Machilly.

10 arrêts sont donc créés après le nouveau terminus de la ligne 6 situé à Altéa : la Plantaz, Champ Bérrou, Chandouze, Cave aux Fées, les Fontaines, Ancienne Fruitière, Saint-Cergues Mairie, Terret, les Bussioz et Machilly Gare.

Le prolongement de la ligne 6 prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2014, date de la mise en place du nouveau réseau TAC avec notamment les évolutions suivantes :

Les lignes 1 et 2 deviennent les lignes T1 et T2 en référence au projet TANGO. Les bus circuleront sur des voies propres (voies réservées aux bus) qui ont été créées afin d'optimiser les temps de trajet, entre Altéa et le Lycée Jean Monnet, à une fréquence d'un bus toutes les 15 minutes.

De plus, des bornes d'information voyageur permettront d'obtenir une information précise aux points d'arrêts afin de rendre les trajets et les attentes plus agréables. Ces bornes, disposées principalement sur l'axe des lignes T1 et T2, permettront d'avoir le temps d'attente en temps réel avant le prochain bus.

L'offre du samedi sera également améliorée sur les lignes 5 et 6, avec une desserte de Pas de l'Echelle et de Machilly qui sera réalisée sur tous les horaires du samedi.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site internet du TAC [www.reseau-tac.fr](http://www.reseau-tac.fr)



### **DON DU SANG**

L'association des donneurs de sang sera présente à la Salle des Fêtes de Machilly :

**Le 07 octobre 2014**

**A partir de 17H30**



# FETE DE L'ETE



Dans le Parc de l'Association l'Arbre de Vie  
Résidence Saint François de Sales

## Le samedi 30 AOÛT 2014 à MACHILLY

au profit des personnes en situation de handicap

A partir de 11h30 : 1 apéritif offert



Jeux géants  
en bois



Buvette  
Sandwichs  
Gâteaux

### Kermesse

Jeux divers  
Pêche à la ligne  
Casse boîtes



Concours de  
pétanque



Venez nombreux passer un moment convivial en famille et amis

Association *l'Arbre de Vie* Résidence Saint-François de Sales  
202 route des Franchoises 74 140 - MACHILLY - ☎ 04 30 42 50 61 Fax : 04 50 94 68 76

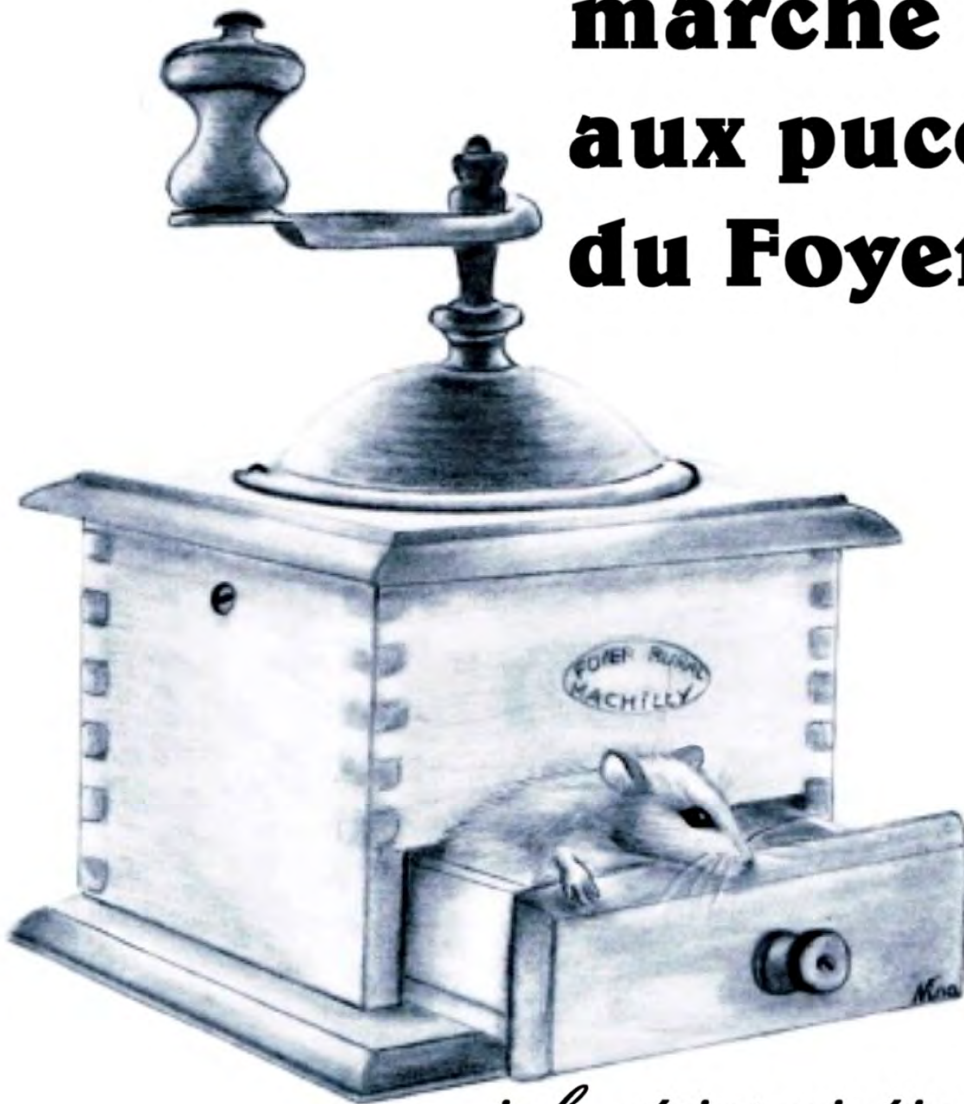
[ca-des-savoie.fr](http://ca-des-savoie.fr)



# MACHILLY

**Dimanche 14 septembre**

## **Le marché aux puces du Foyer Rural**



*info et inscription sur le site:*  
**<http://foyer-rural-machilly.jimdo.com/>**



Lieu de rencontres, de parole et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte.

Lieu d'accueil dans la lignée des « Maisons Vertes de Françoise Dolto ».

Trois lieux : Douvaine, Massongy et Sciez

Quelle que soit votre commune de résidence, vous pouvez venir à chacun de nos accueils; Carcajou est ouvert tous les jours ouvrables sauf les mercredis.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ni de prendre rendez-vous. Vous serez accueillis par deux professionnels de la petite enfance : ils seront à votre écoute.

Dans nos accueils vous pourrez vous détendre, vous aurez l'occasion de rencontrer d'autres parents et votre enfant se fera de petits copains.

A Douvaine :  
24, rue de Genève

A Massongy :  
A l'arrière du groupe scolaire  
1<sup>er</sup> étage

A Sciez :  
Ancienne caserne  
298, Rue de l'Eglise

#### OUVERTURES :

JOUR	HEURE	LIEU
Lundi	09.00 à 12 h	Douvaine
Mardi	14.30 à 18 h	Douvaine
Jeudi 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	14.30 à 18 h	Douvaine
Jeudi 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup>	09.00 à 12 h	Massongy
Vendredi	09.00 h à 12 h	Sciez
Samedi	09.00 h à 12 h	Douvaine



Tél. : 04.50.94.13.41 prés. ou 04.50.35.65.29 secr.

Fermeture durant les vacances scolaires et Foire de Crête.  
Soutenu par la CAF, le Conseil Général et membre du REAAP.





# Ensemble c'est mieux



Programme des journées « Découverte » 2014  
(4<sup>ème</sup> édition) Espace Martin Luther King à Annemasse  
Les 4 et 5 octobre 2014

<p><b>Samedi 4 octobre</b> 9 h 30 Accueil</p>	<p><b>Dimanche 5 octobre</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>Conférences</b></p> <p><b>10h : « Le temps libre ou libéré »</b> Isabelle Moesch sociologue (Besançon)</p> <p style="text-align: center;"><b>11h30 : Inauguration</b></p> <p><b>12h00 : Pause Déjeuner, petite restauration sur place</b></p> <p><b>14h : « Penser à soi pour mieux penser aux autres »</b> Denise Dulliand, psychologue, Ecole des parents d'Annecy</p> <p><b>15h30 « Le collectif, une culture, une aventure ? »</b> E.Delessert professeur de philosophie</p> <p><b>17h Théâtre « Drôle de bol »</b> de Madeleine Covat Compagnie « Imagine » Vétraz-Monthoux, metteur en scène Immaculée Colucci</p>	<p style="text-align: center;"><b>Ateliers de 10h à 12h : Ensemble...</b></p> <p><b>Chanter</b> animé par Alain Durand</p> <p><b>Lire et partager</b> Animathèque de Ville La Grand Christiane Baud</p> <p><b>Créer, coudre, bricoler</b> Atelier créatif MJC Romagny Jacqueline Renault</p> <p><b>Bouger</b> Qi Gong, Tai Chi, animé par Ecole Sakura</p> <p><b>Cuisiner un « Poulet vanille »</b> Association ARLEM Nathalie Degiovani</p> <p><b>Marcher</b> « à la découverte de »</p> <p style="text-align: center;"><b>12H00 DEJEUNER-ENSEMBLE</b></p> <p>Vous apportez une entrée ou un dessert à partager. Le plat principal, confectionné sur-place, vous sera proposé pour 5 €</p> <p style="text-align: center;"><b>Animations grande salle dès 14h</b></p> <p><b>BAL FOLK</b> <span style="float: right;"><b>JEUX COLLECTIFS</b></span></p>

## Les 2 jours des stands, lieux de rencontres, d'échanges et de pratiques

- Ensemble « Autrement » (habitat, AMAP, SEL...)
- Ensemble « Apprendre, créer, se récréer » (lecture, nouvelles techniques, Wii, jeux, jardinage, activités manuelles créatives, ...)
- Ensemble « Bouger, voyager » (associations séniors, danse, Qi Gong, Tai Chi, yoga, gymnastique...),
- Ensemble « Etre accompagné » (CCAS, Institutions de Retraites Complémentaires, Pôle Gérontologique du Conseil Général, Aides et soins à domicile, France Alzheimer 74, ALMA 74, CODERPA, REGAR)

Plus de renseignements auprès de l'association REGAR Tél. 04 50 39 89 25





ANNEMASSE  
EN GRAND

# Couleur(s) d'automne

“Entre Nature et Culture”

20·21 Sept. 2014 au lac de Machilly

Marché aux plantes & saveurs • Festival art environnemental • Rencontres & ateliers

© Atelier Toro Bravo - © Pexkos - Fotolia.com

[couleurs-dautomne.fr](http://couleurs-dautomne.fr)







## Couleur(s) d'automne

20 et 21 septembre 2014

### Bénévolat

Bulletin de participation

**A renvoyer avant le 01.09.14**

**Par courrier** : Annemasse Tourisme  
Place de la Gare - 74100 Annemasse  
**Par fax** : 04.50.37.11.71  
**Par mail** : ot@annemasse-tourisme.com

**NOM, Prénom du bénévole**.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone.....

Mail.....

Profession.....

Age.....

#### Je souhaiterais participer

- Pavillon des connaissances
- Restauration
- Accueil du public et renseignements
- Accueil des partenaires et acteurs
- Sécurité
- Accessibilité
- Hébergement des artistes du festival land art du 15.09.14 au 21.09.14
- Logistique sur le site

#### Je suis disponible

- Le samedi 20.09.14 -> de 9h30 à 12h
- Le samedi 20.09.14 -> de 12h à 18h15
- Le dimanche 21.09.14 -> de 9h30 à 12h
- Le dimanche 21.09.14 -> de 12h à 18h15

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Date :

Signature :

# MACHILLY

## DIMANCHE 31 AOUT 2014

### FETE DU JUMELAGE

## MACHILLY & ANDRATE

### PLACE DE LA GARE DE MACHILLY

Journée organisée par le Sou des écoles/Machilly Pétanque/Harmonie Municipale



Nombreux Stands et Animations de 10h à 18h

Marché Gourmand spécialités Italiennes & locales



### PROGRAMME

- 9H00 RECEPTION DE NOS AMIS D'ANDRATE SALLE DES FETES
- 10H00 CONCOURS DE PETANQUE AMICALE PLACE DE LA GARE
- 12H00 APERITIF OFFERT
- 12H30 REPAS SAVOYARD SALLE DES FETES DE MACHILLY
- 14H00 REPRISE DU CONCOURS
- 17H30 REMISE DES RECOMPENSES

Concours limité à 60 joueurs de Machilly H ou F & enfants associé(es) à un joueur d'Andrate.

Prix pour la journée 20 € repas compris par joueur – enfants gratuit

Repas seul : 15 € par adulte 8 € par enfant

Inscriptions Concours : Machilly Pétanque : 04 50 92 36 13 / 06 77 42 48 73

Inscriptions Repas Seul : Sou des écoles : 06 04 43 26 30

**Clôture des inscriptions le Mardi 26 Août 2014**

Directeur de la publication : Jacques BOUVARD, Maire  
 Rédaction: Catherine DEREMBLE, Adjointe  
 Conception - Réalisation : Patricia MEDINA  
 Impression : Mairie de Machilly

Retrouvez-nous sur  
 le web:  
[www.machilly.fr](http://www.machilly.fr)